



Régate des Pirates 2020 - 26^e édition

Instructions de Course

Samedi 3 octobre 2020 à Hermance

1. Règles applicables
 - 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la voile*.
 - 1.2 Le règlement ACVL-SRS en vigueur.
2. Avis aux concurrents
 - 2.1 Les avis aux concurrents seront disponibles sous [Manage2sail](#) > Tableau officiel.
3. Modification des Instructions de Course
 - 3.1 Toutes modifications des IC seront disponibles le 2 octobre sous [Manage2sail](#) > Tableau officiel.
4. Fanion de course
 - 4.1 Le fanion de course "Pirate" doit être obligatoirement frappé à l'arrière (pataras) du bateau.
5. Pavillon de classe
 - 5.1 Le pavillon de classe est le pavillon "Pirate".
6. Procédure de départ
 - 6.1 1^{er} signal d'avertissement sera donné dès 10h55 (approximatif) le 3 octobre 2020.
7. Départ
 - 7.1 La ligne de départ se situe perpendiculairement à la digue du Port aux Mouches, entre 2 bouées oranges marquées CNH.
 - 7.2 La pavillonnerie est placée sur le mât arborant un pavillon CNH sur la digue du Port aux Mouches.
 - 7.3 Selon la direction du vent, 2 choix de départ sont possibles. **Départ A ou départ B. Voir plan de départ (annexe 2).**
 - 7.4 Sans signalisation particulière, le départ sera de type A.
 - 7.5 Le départ B sera signalé par un pavillon vert.
 - 7.6 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après le signal de départ, sera classé DNS sans instruction. Ceci modifie la règle A4.
8. Parcours
 - 8.1 Les différents parcours sont décrits dans l'**annexe 1** incluant l'ordre et le sens de passage des marques.
 - 8.2 **Parcours 1** est réservé aux classes SRS : TCFX, TCF1, TCF2 et GS.
 - 8.3 **Parcours 2** est réservé aux classes SRS : TCF4, TCF3 et SU ainsi que les bateaux non-jaugés SRS : NJ.
 - 8.4 La course peut être raccourcie selon la règle 32.2 avec une arrivée à la bouée d'Yvoire.
9. Marques de parcours
 - 9.1 **Marque 1** : Bouée orange située à environ 150 m. au large du débarcadère d'Yvoire, marquée CNH à laisser à bâbord.
 - 9.2 **Marque 2** : Bouée orange située à environ 150 m. au large de Corsier-Port, marquée CNH à laisser à bâbord.
 - 9.3 **Marque 3** : Bouée jaune située à environ 150 m. au large d'Anières, marquée CNH. **Voir sens de passage selon parcours (annexe 1).**

- 10. Arrivée** 10.1 La ligne d'arrivée sera située entre le mât arborant le pavillon CNH sur la digue du Port aux Mouches et une bouée orange marquée CNH située au large.
Voir plan d'arrivée (annexe 3).
- 11. Panneau d'ordre** 11.1 **Les concurrents doivent impérativement présenter leur numéro d'ordre de manière visible et spontanément en direction de l'extérieur au passage des marques ainsi qu'à l'arrivée.**
- 12. Abandon** 12.1 Un bateau qui abandonne ou qui renonce à partir doit le signaler aussi tôt que possible par téléphone au Comité d'organisation, **tél. +41 (0)79 333 30 78.**
- 13. Clôture de la régata** 13.1 Le samedi 3 octobre 2020 à 18h00.
- 14. Réclamations et demandes de réparation** 14.1 Les réclamations et les demandes de réparation doivent être déposées au secrétariat de course situé dans le local du Sauvetage d'Hermance avant 19h00.
14.2 Une demande de réouverture d'instruction doit être déposée pas plus de 30 minutes après que la partie requérante a été informée de la décision ce même jour. Ceci modifie la règle 66.
- 15. Bateaux officiels** 15.1 Les bateaux officiels seront identifiés par un pavillon "Pirate".
- 16. Prix et Challenges** 16.1 Exceptionnellement, en raison de la situation sanitaire, il n'y aura pas de cérémonie de remise de prix cette année. Aucun prix ne sera donc attribué. Nous vous rappelons qu'aucune finance d'inscription à cette régata n'est demandée.
- 17. Décharge de responsabilité** 17.1 Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après le régata.
- 18. Assurance** 18.1 Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale d'un montant de CHF 2'000'000.-, ou son équivalent, pour l'épreuve.

Le Comité de Course du Club Nautique d'Hermance

Soirée de clôture
Annulée

La traditionnelle soirée "Spaghettis à gogo" ne pourra malheureusement pas avoir lieu, cette année, en raison des contraintes liées au Covid-19.

Annexe 1

Marques de parcours 1 et 2

Parcours 1
Classes SRS 2020
TCFX, TCF1, TCF2 et GS

Départ A :

Bouée orange (1) à laisser
à bâbord
Bouée orange (2) à laisser
à bâbord

Départ B : Pavillon vert

Bouée jaune (3) à laisser
à tribord
Bouée orange (1) à laisser
à bâbord
Bouée orange (2) à laisser
à bâbord

Attention : A l'approche de
l'arrivée la bouée jaune (3)
n'est pas une marque de
parcours

Parcours 2
Classes SRS 2020
SU, TCF3 et TCF4
ainsi que NJ

Départ A :

Bouée orange (1) à laisser
à bâbord
Bouée jaune (3) à laisser
à bâbord

Départ B : Pavillon vert

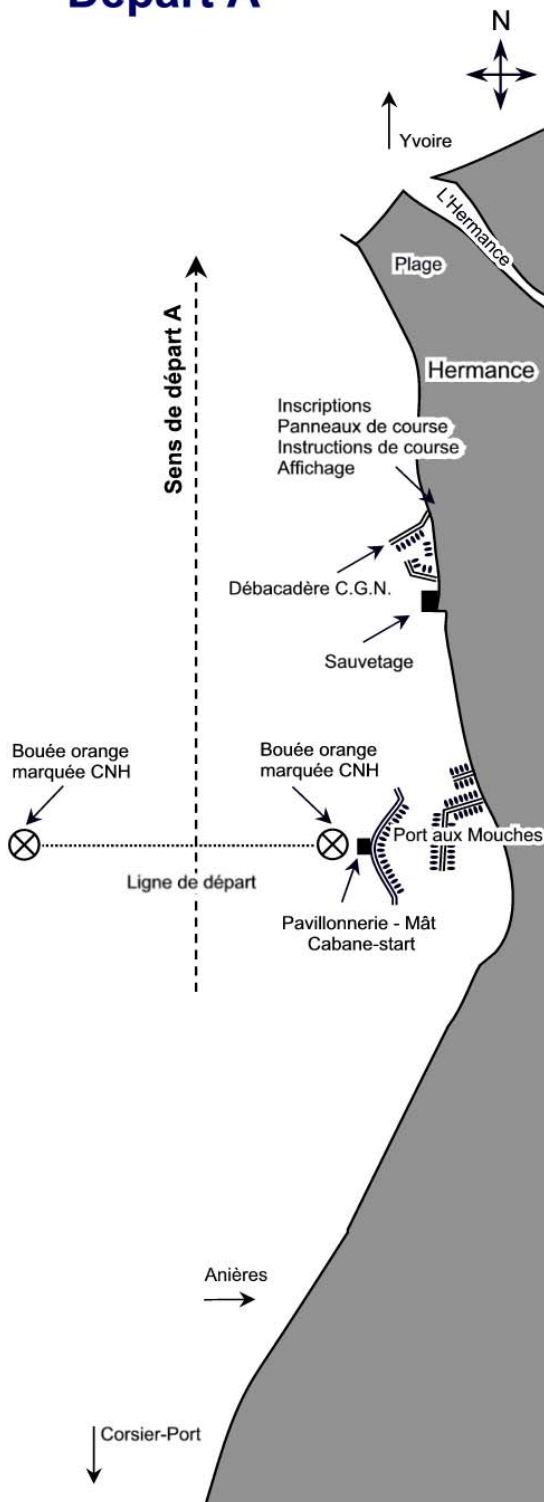
Bouée jaune (3) à laisser
à tribord
Bouée orange (1) à laisser
à bâbord
Bouée jaune (3) à laisser
à bâbord



 Ligne de départ
 Ligne d'arrivée

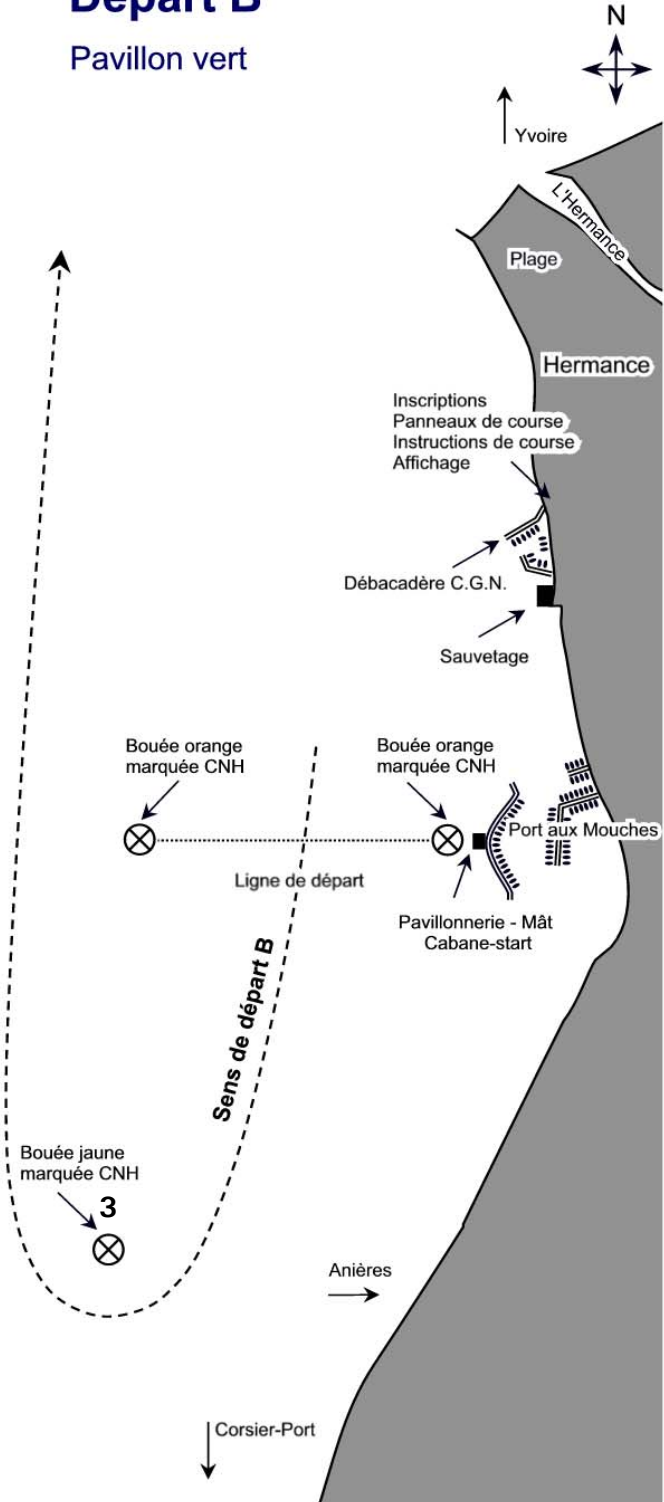
Régate des Pirates - CNH Marques de départ

Départ A



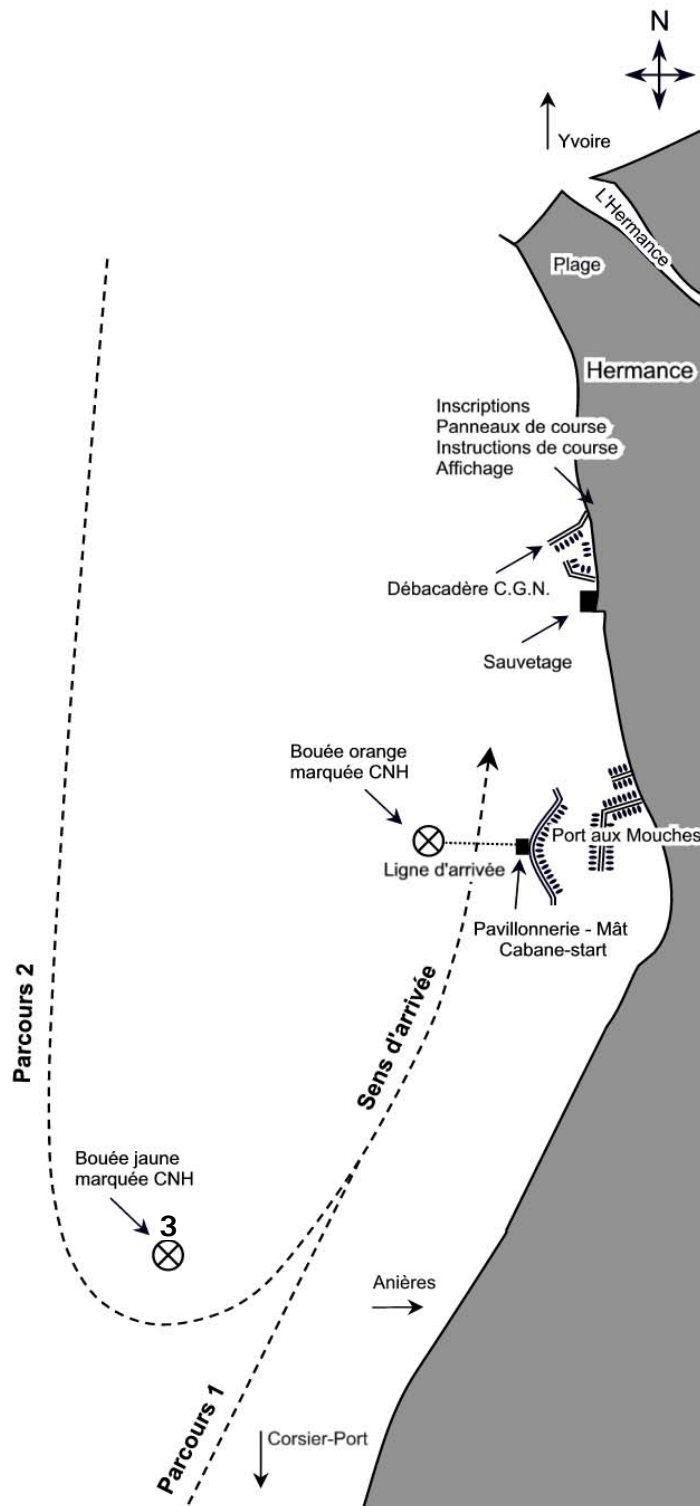
Départ B

Pavillon vert



Annexe 3

Régate des Pirates - CNH Marques d'arrivée



Attention : pour le parcours 1, à l'approche de l'arrivée,
la bouée jaune (3) n'est pas une marque de parcours